

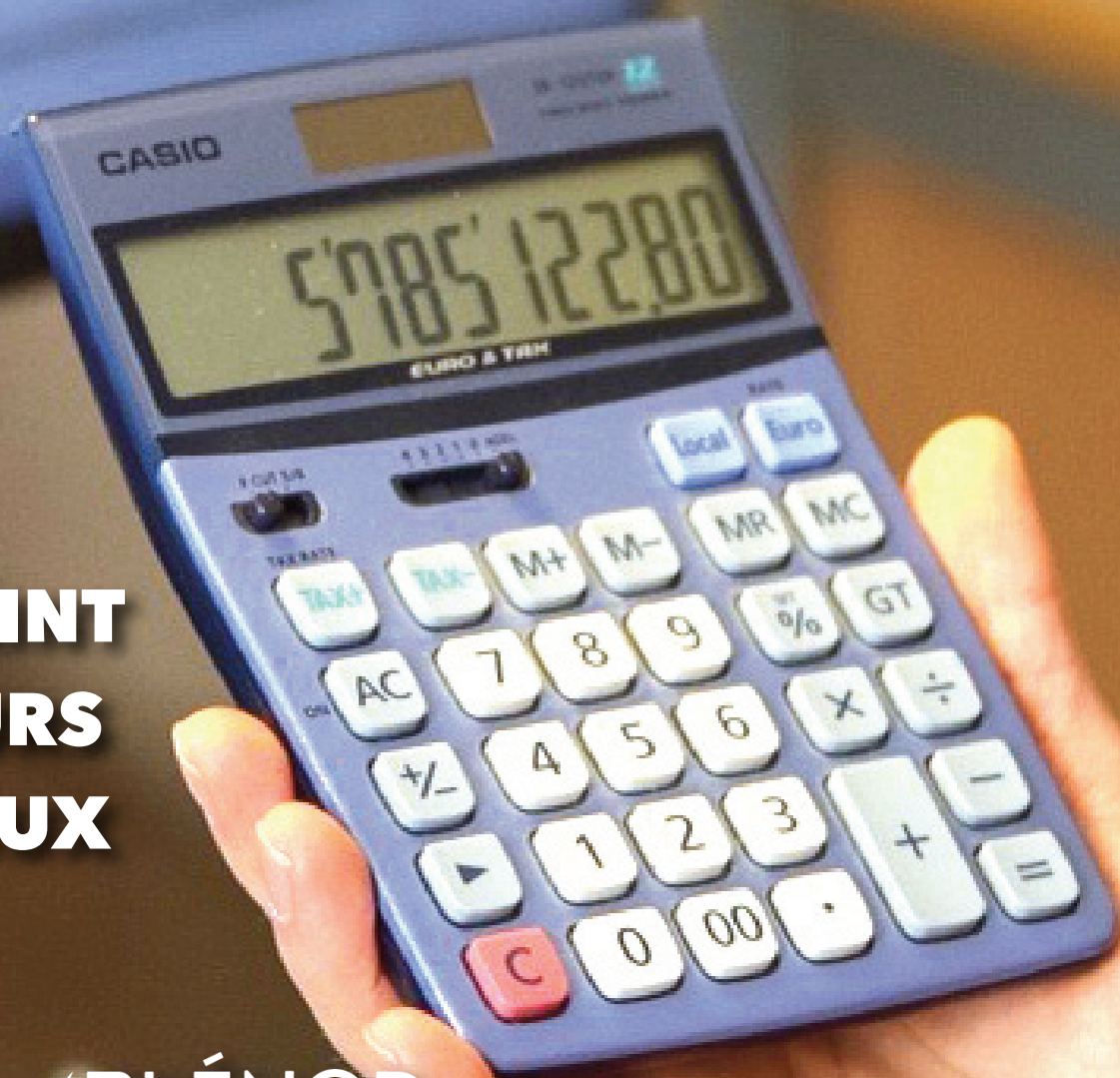
BONJOUR BLÉNOD

60

MAI - JUIN | 2026

www.blenod.fr

**UN BUDGET
PLUS CONTRAINT
MAIS TOUJOURS
PLUS AMBITIEUX**



ÉQUIPE

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
Bernard Bertelle
RÉDACTION
Lola Hody
Maxence Philippot
Ilknur Tosun-Özipek
PHOTOGRAPHIE
Lola Hody
Ilknur Tosun-Özipek
Est Républicain
CONCEPTION
Agence 254
IMPRESSION
La Moderne

Édité par la mairie de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin
de 9 h à 11 h
pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances
estivales et de fin d'année)

Tél : 03 83 80 43 00

NOUS ÉCRIRE
www.blenod.fr/contact
NUMÉROS D'URGENCE

SOS MÉDECIN 54
(cabinet médical de garde à
l'arrière de la mairie):
consultations
samedi de 12 h à 20 h
et dimanche de 8 h à 20 h,
après appel du 15 ou 3624
SAMU: 15
POLICE NATIONALE: 17
POMPIERS: 18
N° D'URGENCE
EUROPÉEN: 112
URGENCES SOCIALES: 115
ENFANCE MALTRAITÉE: 119
VIOLENCES
CONJUGALES: 3919
DROGUE INFOS
SERVICES : 0 800 23 13 13


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Active & Sportive
VILLE

COMMUNE NATURE
DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE
PLAN MERCREDI

BLOC-NOTES

du Conseil municipal

LORS DE CES MOIS DYNAMIQUES QUI ONT SUIVI LES DERNIÈRES ÉLECTIONS LOCALES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À TROIS REPRISES POUR INSTALLER LA NOUVELLE ÉQUIPE, DÉSIGNER LES REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ MAIS AUSSI PRENDRE SES PREMIÈRES DÉCISIONS.

L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La commune a vécu un moment fort dans sa vie démocratique avec l'installation, sous la présidence de Sylviane Gardella, de son nouveau conseil municipal. Cette cérémonie, à la fois solennelle et particulière, marque donc le début d'un mandat de six, voire sept, ans pour les élus, dont la moitié entame son premier mandat. Enfin, l'élection du maire et de ses adjoints, premier acte officiel de cette nouvelle mandature, a scellé l'architecture de l'équipe politique. Durant la séance du 31 mars, les élus ont adopté le règlement intérieur du conseil, un document obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il encadre l'organisation des séances, clarifie les rôles de chacun et garantit la transparence des débats. Son objectif est donc de sécuriser juridiquement les délibérations, prévenir les conflits et assurer l'accès à l'information pour les administrés.

LA CLÔTURE D'UN EXERCICE 2025 MAÎTRISÉ

En cette année d'élections, les communes avaient jusqu'au 30 avril pour valider le Compte financier unique de l'exercice précédent. Ce document, cosigné par le maire et le trésorier, vient acter officiellement la clôture des comptes de l'exercice permettant ainsi la reprise du résultat. Les comptes ont donc été définitivement arrêtés comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL		BUDGET ANNEXE DE L'EAU	
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES	7 889 690 €	7 352 480	117 388	111 294
RECETTES	4 466 089	8 763 714	123 538	123 393
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-3 423 601	1 411 233	6 149	12 099
RÉSULTAT REPORTÉ	3 362 388	1 900 892	-18 938	86 709
RÉSULTAT CLOTURÉ	-61 212	3 312 126	-12 788	98 808

La section de fonctionnement du budget principal laisse donc apparaître un résultat de plus de 1,4 millions d'euros, ce qui va donc permettre d'affecter cette somme au résultat reporté et de financer de nouveaux investissements.

LA POURSUITE DE L'APPUI AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a examiné et voté les aides au fonctionnement destinées aux associations culturelles, sportives et de santé pour l'exercice 2026. Conscients du rôle essentiel joué par ces structures dans la vie locale, les élus ont décidé d'augmenter l'enveloppe globale de 5 000 €, pour arriver à plus de 115 000 € d'aides, portant ainsi leur engagement financier à un niveau inédit. Cette hausse significative vise à soutenir davantage les initiatives qui animent le territoire et offrent aux habitants une diversité d'activités, qu'elles soient artistiques, sportives ou sociales. En renforçant ces subventions, la municipalité réaffirme sa volonté de préserver et de dynamiser la vie associative, pilier de la cohésion et de l'attractivité de la commune.

Les élus ont également voté l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 650 € au CS Blénod football. Cette aide supplémentaire vient récompenser et encourager le parcours remarquable du club, qui s'est illustré lors de la coupe de Grand-Est. En atteignant les phases finales de la compétition et en affrontant des clubs emblématiques comme le CS Sedan Ardennes, les joueurs ont non seulement mis en lumière le talent local, mais ont aussi porté haut les couleurs de Blénod-lès-Pont-à-Mousson bien au-delà des frontières départementales.

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT L'AIDE POUR L'EMBELLEMENT DU PATRIMOINE BÂTI EN CENTRE-VILLE

L'engagement d'aide aux particuliers se trouvant en zonage ABF pour la rénovation de leur habitation se poursuit sur le mandat. Pour rappel, les propriétaires qui engagent une action d'embellissement de leur patrimoine peuvent prétendre, sous réserve d'obtenir une autorisation d'urbanisme et d'engager des travaux d'un coût supérieur à 500 € TTC, à une aide maximale de 2 000 € par projet éligible et de maximum 25% de l'enveloppe globale du projet.

ÉTAT-CIVIL

février/mars
NAISSANCES

ZERHOUNI Aya et Sana, KHALFAOUI Amir

MARIAGES

Roxanne DE AMORIN et Giuseppe PAGLIARULO

DÉCÈS

Martine JULIEN née LALLEMAND, Colette BARBELIN née REISDORFER, Paul HONORÉ, Françoise MULLER née PARISOT, Philippe VOIGNY, Didier LAURENTJOIE, Kabil GUMUS.



Chères Bellédoniennes, chers Bellédonniens,

Si l'intérêt pour la chose publique semble décliner parmi nos concitoyens, nous avons su renouveler notre équipe avec treize nouveaux élus. Ils ont adhéré au projet que je leur ai présenté et apportent une énergie nouvelle.

Ces élus motivés nous permettent d'envisager sereinement l'avenir de Blénod. Avec une moyenne d'âge de quarante-neuf ans, certains d'entre eux n'imaginaient pas, il y a encore quelques mois, se mettre au service de notre collectivité. Un autre défi a été de mobiliser les habitants pour qu'ils viennent voter et valident ainsi le projet que nous leur proposons. On peut regretter le taux d'abstention, même si les Français restent globalement mobilisés pour les élections municipales, comme en témoignent certaines communes de notre bassin où plusieurs listes s'affrontaient.

Pour notre équipe, l'enjeu est désormais d'aller à la rencontre de nos habitants, d'échanger avec eux et de les associer à la co-construction de notre projet 2026-2032.

Blénod est une commune riche de son histoire, dotée d'équipements et de politiques publiques qui préservent son attractivité. Malgré la rareté des biens disponibles dans notre parc immobilier et la rapidité à laquelle les maisons trouvent preneur, notre ville continue d'accueillir de nouveaux habitants. Ceux-ci sont souvent agréablement surpris par la diversité des animations et des services proposés, ainsi que par la tranquillité qu'offre notre territoire, situé à proximité de deux métropoles.

De grands projets attendent nos élus pour cette mandature : la finalisation du groupe scolaire (maternelle et périscolaire) en 2026, la reconstruction du bâtiment Aragon prévue pour 2027, les études et la déconstruction de bâtiments pour engager l'aménagement de notre cœur de ville (de la rue du Pont Mouja au parking Saint-Évre), ainsi que les études pour créer une résidence senior à côté

du cinéma. Sans oublier le projet ORION de Saint-Gobain PAM, qui va modifier nos déplacements vers la voie verte et l'entrée de ville.

L'un de nos principaux enjeux reste l'aménagement des quartiers pour améliorer le quotidien de nos habitants, grâce à une politique participative qui réponde au mieux aux aspirations de chacun, qu'il s'agisse de propreté, d'aménagement urbain ou de projets de vie locale. Chacun doit se retrouver dans notre politique municipale et pouvoir agir sur son quotidien. Nous devons rester à l'écoute et au service de tous.

Pour cela, nous devons aussi peser au niveau de notre communauté de communes afin d'améliorer ses services et de répondre aux besoins de tous, que ce soit en matière de transports, de gestion des ordures ménagères, de culture, de crèche ou de sports. Ces services doivent maintenir la qualité que nous connaissions avant les transferts de compétences, souvent obligatoires mais qui, avec le temps, perdent en efficacité pour des raisons budgétaires.

Ce Bonjour Blénod adopte un nouveau format pour que chacun y retrouve les actualités, les informations et les services rendus par la collectivité. Blénod se doit d'être au service de ses habitants, pour des services publics indispensables à chacun d'entre nous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos attentes - c'est ensemble que nous construisons le Blénod de demain.

BERNARD BERTELLE

Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle

SOMMAIRE

PAGE 4

RETOUR SUR L'ACTU

Ce qu'il ne fallait pas manquer à Blénod

PAGE 6

EN CE MOMENT À BLÉNOD

Les infos qui comptent pour vous

PAGE 8

AU CŒUR DES DÉCISIONS

Conseil municipal 2026-2032 : cap sur le mandat

PAGE 12

LE GRAND DOSSIER

Un budget plus contraint mais toujours ambitieux

PAGE 16

SUR LE TERRAIN

Subventions sportives : qui décide et comment ?

PAGE 17

À VOS AGENDAS

Les rendez-vous de mai à septembre 2026

PAGE 18

CÔTÉ NATURE

Biodiversité : et si on laissait pousser les haies ?

PAGE 19

ON VOUS FAIT DÉCOUVRIR

PAM'Lier

RETOUR SUR



22 FÉVRIER UNE CENTENAIRE DE PLUS

M^{me} Andrée Lallement, ancienne cultivatrice, a soufflé ses 100 bougies entourée de sa famille composée de 5 enfants, 6 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Installée depuis plus de trente ans place Michel Maurel, elle a reçu des mains du maire une œuvre d'art unique, créée par Philippe No.



23 FÉVRIER LE CENTRE FAIT SON CINÉMA

Les enfants du centre de loisirs ont participé au spectacle Itinérant Movie, proposé par la compagnie Bis & Cie : une représentation originale et interactive mêlant théâtre et cinéma, qui a su capter l'attention de petits et grands. Standing ovation pour la semaine sur le thème du cinéma au centre !



28 FÉVRIER NOCES D'OR POUR M. ET MME DESLOGES

Sylviane Gardella, a célébré les noces d'or de Françoise et Patrice Desloges, en présence de leurs proches. De ces cinquante années de vie commune, sont nés trois enfants, six petits-enfants et plus d'une trentaine de voyages à travers le monde. Encore toutes nos félicitations.



3 MARS LA DICTÉE A FÊTÉ SES 10 ANS

Le foyer Ambroise-Croizat célébrait les dix ans de la dictée ! Une vingtaine de participantes ont su relever les défis subtils de la langue française sous la houlette d'Evelyne Massenet, ancienne institutrice de la ville, autour d'un extrait très exigeant de Sido de Colette.



5 MARS PRÉPARATION DE LA CHASSE AUX ŒUFS

Les petites mains du foyer Ambroise-Croizat se sont activées bien en avance lors d'un atelier coloriage et décoration de sacs. Tous les objets confectionnés par ces dames ont permis aux enfants de chasser les œufs le 4 avril dernier.





6 MARS TOUS EN VERT POUR LA SAINT-PATRICK

Franc succès de la Saint-Patrick du 6 mars dernier où vous étiez nombreux à nous rejoindre pour manger les spécialités corses de la Boutique du Concorde et les plats irlandais du P'tit Truck en +, goûter aux différents breuvages du Bière Truck Nancy et danser sur la musique des Ga'coustiques.



11 MARS UNE JOURNÉE D'ORIENTATION RÉUSSIE

Nouvelle édition du forum des métiers couplé pour la première fois à un forum des lycées. Les collégiens de Vincent Van Gogh ont pu découvrir un large panel d'orientations possibles et échanger avec plus de 40 professionnels de tous les secteurs. Un événement organisé avec brio par l'équipe pédagogique.



3 AVRIL MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE

Le public a répondu présent vendredi 3 avril au centre culturel Pablo-Picasso pour la représentation de "Mon colocataire est une garce". La programmation culturelle se poursuit tout au long de l'année, avec des tarifs préférentiels pour tous, alors suivez-nous !



11 AVRIL 45 ANS DE L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE WIELICZKA

Le 11 avril dernier, Wieliczka célébrait son 45^e anniversaire avec un spectacle haut en couleur, mettant à l'honneur les folklores polonais, lorrain et alsacien grâce au groupe "La Kaul", ainsi que celui des Balkans avec le groupe "Sloga". Une soirée qui nous a fait voyager à travers ces traditions.

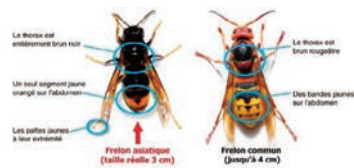


17 AVRIL SORTIE AVEC LE MAIRE

Les seniors de Blénod ont partagé une journée avec M. le Maire, débutant tout d'abord par une visite des prestigieuses cristalleries de Baccarat. L'après-midi, direction le cabaret Le Belcour à Saint-Nabord pour assister à la revue De l'enfer au paradis.



ATTENTION AUX FRELONS !



➤ À Blénod, la lutte contre les frelons asiatiques se poursuit activement. Face à la prolifération de ce prédateur redoutable pour les abeilles et la biodiversité, la commune a renforcé, depuis maintenant trois ans, son dispositif de piégeage au printemps. Cette période est en effet stratégique : les reines, appelées fondatrices, sortent d'hibernation et cherchent un endroit pour créer leur colonie. Les capturer à ce moment-là permet d'éviter la formation de nids pouvant produire plusieurs milliers d'individus durant l'été.

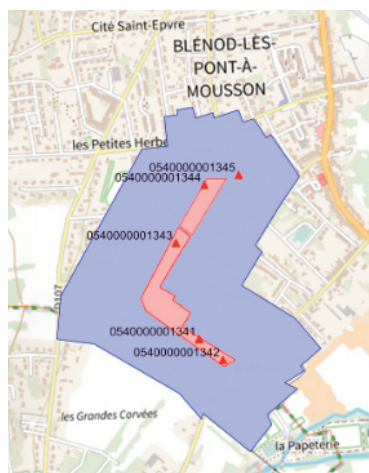
Cette année, une trentaine de pièges ont été installés sur l'ensemble du territoire bellédonien. Une partie est mise en place par la commune, l'autre par la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson, partenaire de cette action. Les zones ciblées sont principalement situées à proximité des ruches et des espaces riches en plantes mellifères, particulièrement attractifs pour les abeilles... et donc pour leurs prédateurs.

C'est notamment Marc Mottet, agent des espaces verts, qui assure la pose et le suivi de ces dispositifs accompagnés de panneaux informatifs. À l'intérieur des pièges : un mélange simple et naturel composé de bière, de vin blanc et de sirop de fruits rouges. Une solution qui attire de manière sélective les frelons asiatiques.

Les premiers résultats sont déjà encourageants avec plusieurs captures observées. Nous vous rappelons toutefois de ne pas manipuler ces pièges, au risque de vous faire piquer. Par ailleurs, les Bellédoniens sont invités à signaler toute présence de nid : leur destruction est entièrement prise en charge, que ce soit sur le domaine public ou chez les particuliers.

RÉHABILITATION RÉUSSIE DANS LA ZONE DES PUITES

➤ La gestion de l'eau potable constitue un enjeu majeur pour la commune, qui peut s'appuyer sur un réseau local de ressources. Le territoire dispose de sept puits en nappe alluviale, dont quatre sont actuellement exploités (n°1, 2, 7 et 9).



L'eau prélevée, dite "brute", est traitée dans une station équipée d'une filtration à charbon actif, garantissant sa qualité sanitaire. Elle est ensuite stockée dans



deux réservoirs situés à Saint Martin (1000 m³) et aux Longs Prés (1600 m³), avant de vous être distribuée.

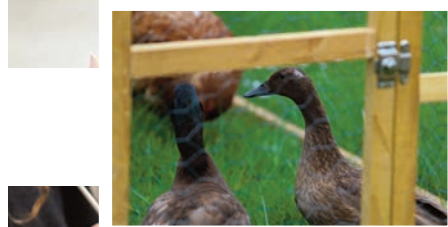
Le puits n°9 a récemment bénéficié d'une réhabilitation complète, à la suite d'une inspection réalisée fin 2024. Une analyse, menée grâce à une caméra introduite dans le forage (une technique appelée inspection télévisée (ITV)), qui a permis de constater des dégradations plus importantes que prévu. Initialement, il était question d'une simple régénération, c'est-à-dire un nettoyage approfondi du puits afin d'améliorer son rendement. Une intervention plus lourde s'est donc imposée.

Des travaux plus conséquents ont donc été engagés, avec notamment

un rechemisage du forage : insérer un nouveau tube à l'intérieur de l'ancien afin de renforcer la structure et de prévenir les risques d'infiltration ou d'effondrement. Un gravier filtrant a également été mis en place autour du tubage pour améliorer la qualité de l'eau en retenant les particules indésirables. Une nouvelle pompe a été installée pour garantir un fonctionnement plus fiable et performant de l'ouvrage.

D'un montant total de 27 000 € TTC, cette opération prolonge durablement la vie du puits tout en évitant la création d'un nouveau forage, bien plus coûteuse, vous assurant ainsi, un service de qualité.

LA CHASSE AUX ŒUFS A FÊTÉ SES 10 ANS !



➤ Samedi 4 avril, le centre Michel-Bertelle a accueilli la 10e édition de la chasse aux œufs organisée par le service Enfance-Jeunesse de la commune. Un rendez-vous désormais ancré depuis maintenant une décennie dans la programmation bellédonienne, qui a réuni près de 250 enfants venus trouver des œufs en famille.

C'est à l'ouverture que les petits participants, munis de sacs confectionnés par les habitantes de la résidence Ambroise-Croizat, se sont lancés à la recherche des œufs colorés, dissimulés dans le parc par les équipes municipales. Fidèle à son principe d'origine, la chasse invitait les enfants à retrouver six œufs de couleurs différentes, échangeables contre des chocolats. Quelques œufs blancs, plus rares, permettaient quant à eux de remporter des places de cinéma Vilar.

Au fil des années, l'événement est passé d'un rendez-vous ludique, en une manifestation familiale organisée des mois en avance et enrichie d'animations variées. Cette édition anniversaire n'a pas fait exception : ateliers créatifs, maquillage, jeux en bois ou encore des parcours d'obstacles ont été proposés dans la salle récemment rénovée.

À l'extérieur, la mini-ferme, poneys, lapins, poules et chèvres, ont encore une fois suscité l'intérêt des enfants. Le jeu de la pesée, devenu un incontournable, a également rencontré son public : Madeline et son fils Tilio ont remporté le panier garni en devinant son poids à cinq grammes près.

LA LIGUE FRANÇAISE DE CATCH LANCE SON PREMIER GRAND SHOW À BLÉNOD

➤ Le samedi 30 mai prochain, la salle Olivier-Krumbholz accueillera un gala inédit organisé par la toute nouvelle Ligue Française de Catch (LFC), une association créée en novembre 2025 en Meurthe-et-Moselle. À travers cet événement, ses fondateurs entendent proposer un spectacle d'envergure, accessible à tous, mêlant performance sportive et divertissement.

À la tête de cette structure, François-Xavier Bourgeois, qui défend une vision claire du catch : *"offrir un spectacle familial tout en redonnant au catch français ses lettres de noblesse"*. Car si la discipline a connu son âge d'or en France dans les années 1950 et 1960, elle revient aujourd'hui sur le devant de la scène, portée par une nouvelle génération de passionnés et par l'engouement pour les shows spectaculaires.

A contrario du modèle américain très scénarisé, la Ligue Française de Catch revendique une approche plus authentique. *"On mise davantage sur*



l'aspect athlétique et la proximité avec le public", explique le président. Sur le ring, si les combats suivent une trame narrative, les performances restent bien réelles : chutes, impacts et enchaînements exigent une préparation physique rigoureuse.

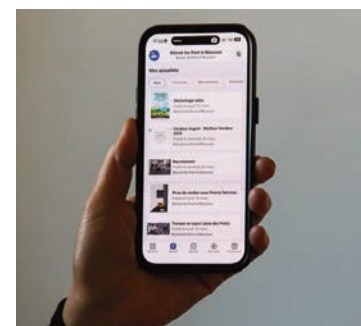
Pour cette première à Blénod, le programme s'annonce ambitieux. Quatorze catcheurs et catcheuses venus de France et d'Europe se succéderont lors de six combats, dont un match féminin. Point d'orgue de la soirée : un affrontement à quatre pour désigner le tout premier champion de la LFC.

Le choix de Blénod n'est pas anodin. Ancien habitant de la commune, François-Xavier Bourgeois souhaite y inscrire durablement l'événement et en faire un rendez-vous annuel pour les amateurs comme pour les curieux.

INFOS UTILES

Ouverture des portes à 18h
Début du spectacle à 20h
Buvette et restauration sur place
Infos et réservations :
06 27 34 67 56

INTRAMUROS : L'APPLICATION MOBILE POUR RESTER CONNECTÉ À BLÉNOD



➤ La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson s'est récemment dotée de l'application mobile "IntraMuros", nouvel outil de communication à destination des habitants du territoire.

La commune de Blénod utilise désormais ce support afin de relayer ses informations locales depuis le 1er mars 2026.

Gratuite et accessible sur smartphone via l'App Store et Google Play, cette application ne collecte aucune donnée personnelle et propose une navigation simple et intuitive. Elle permet aux habitants de consulter facilement les informations locales et de rester connectés à la vie de la commune et de ses alentours.

Grâce à "IntraMuros", les habitants du bassin de vie peuvent recevoir des alertes en temps réel, accéder aux actualités communales, commerciales et associatives, ainsi qu'à l'agenda des événements. L'application offre également une vue d'ensemble des services disponibles sur le territoire : annuaire des contacts utiles, associations, établissements scolaires, médiathèques et commerces locaux.

Cet outil favorise aussi la participation citoyenne. Les habitants peuvent signaler des problèmes, répondre à des sondages ou encore interagir avec la commune. Pour la municipalité, "IntraMuros" constitue un moyen efficace de renforcer le lien avec la population et de moderniser la communication locale.

Aujourd'hui, ce sont plus de 7 000 communes et 200 intercommunalités qui utilisent déjà cette application, téléchargée par plus de 700 000 utilisateurs.

LA BLÉNOD PADEL CUP REVIENT EN 2026

➤ Après une première édition réussie en 2025, la Blénod Padel Cup revient en 2026 avec une formule élargie. L'événement est organisé par le service Sports-Associations sur les terrains de padel du centre Michel-Bertelle.

L'année dernière, la compétition avait rassemblé jusqu'à 16 équipes sans exigence de niveau particulier. Fort de cet engouement, l'édition 2026 voit plus grand avec l'accueil de 20 paires.

Les inscriptions ont été ouvertes du lundi 20 avril au vendredi 1^{er} mai 2026, par mail auprès du service des sports. Les participants ont été à nouveau intégrés à un groupe WhatsApp dédié, facilitant l'organisation des matchs, la communication des résultats et le suivi du tournoi.

Le coup d'envoi sera donné après un tirage au sort des matchs via nos réseaux sociaux. La compétition débutera ensuite avec une phase de poules du 11 mai au 5 juin, suivie des phases finales :



quarts de finale mi-juin, demi-finales fin juin.

Le tournoi se conclura le samedi 4 juillet 2026 avec la petite finale et la grande finale, avant une remise des récompenses et un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, auquel toutes les équipes seront conviées.

SUIVEZ-NOTRE ACTUALITÉ POUR CONNAÎTRE LES RÉSULTATS !



CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032 : *Cap sur le mandat !*



SAMEDI 21 MARS AU MATIN, LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL S'EST OFFICIELLEMENT INSTALLÉ LORS DE SA PREMIÈRE SÉANCE. CONFORMÉMENT À LA TRADITION RÉPUBLICAINE, LA RÉUNION A ÉTÉ PRÉSIDÉE PAR LA DOYENNE D'ÂGE, SYLVIANE GARDELLA, CHARGÉE DE CONDUIRE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS.



Seul candidat en lice : **Bernard Bertelle a été réélu maire** à l'unanimité, soit 27 voix. Les élus ont ensuite procédé à la désignation des huit adjoints, chacun investi de délégations :

Nicolas Barthélémy - 1^{er} adjoint en charge des Solidarités, de la Santé et des Politiques intergénérationnelles

Sylviane Gardella - 2^e adjointe en charge la Vie associative et festive

Julien Hézard - 3^e adjoint en charge du Cadre de vie, de la Démocratie participative, de la Tranquillité publique et de l'Urbanisme

Laurence Meyer - 4^e adjointe en charge de l'Environnement, de la Biodiversité et de la Transition écologique

Cédric Bourzeix - 5^e adjoint en charge des Finances

Audrey Stoufflet - 6^e adjointe en charge des Politiques publiques scolaires et périscolaires et des Sports

Laurent Perrin - 7^e adjoint en charge du Patrimoine bâti, des Services techniques et de la Mémoire

Marine Barbier - 8^e adjointe en charge de la Culture et de la Jeunesse

DES DÉCISIONS

Secteurs des élus

RÔLE DU MAIRE

- Définir les grandes orientations et impulser des projets municipaux
- Représenter Blénod dans la vie publique et auprès des institutions
- Mettre en œuvre les décisions votées par le Conseil municipal
- Diriger et coordonner les services municipaux
- Assurer des fonctions officielles comme l'état-civil, la sécurité ou bien encore l'application des lois
- Reste l'interlocuteur des Bellédoniens au quotidien

Hervé SCHMIDT

Audrey JULIEN

LES GIBOTINS

ENCLUMECHAMPS

Audrey STOUFFLET

Christelle HAAKE

Damien TRONINA

Jaouad OUBBIH

SAINT-MARTIN

Sylviane GARDELLA

Jean-Philippe SKRZYDLEWSKI

Maria GONCALVES

Gaëlle DESLOGES

Alexandre BRUNOIS

LONGUE-RAYES

Davut KARAKUS

Marie VAXELAIRE

CITÉS LORRAINES

Élodie PELISSIER

NOIRES TERRES

Marine BARBIER

Sébastien LAINÉ

Florian ZIELINSKI

SAINT-EPVRE

CLOS DES GRAVIERS

Julien HÉZARD

Anne WEBER

Patrice BOYER

Julie FORNALIK

CŒUR DE VILLE

Bernard BERTELLE

Nicolas BARTHÉLÉMY

Laurence MEYER

Cédric BOURZEIX

Laurent PERRIN

Sabine THEIS

RÔLE DES ADJOINTS

- Prendre en charge un domaine précis comme l'éducation, les finances ou l'environnement
- Suivre les projets de leur délégation, de l'idée à la réalisation
- Travailler en étroite collaboration avec le maire et les services municipaux
- Proposer, construire et développer de nouvelles actions dans le cadre de leur domaine
- Veiller à la bonne application des politiques municipales de leur délégation sur le terrain
- Établir un véritable lien de proximité avec les habitants toujours dans leurs domaines

RÔLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Participer aux séances du conseil municipal et prendre part aux votes
- Débattre, questionner et enrichir les projets présentés
- S'impliquer activement dans des commissions (éducation, urbanisme, culture...)
- Représenter les Bellédoniens et être le relai entre la municipalité et la population
- Contribuer au suivi des actions menées à Blénod

AU CŒUR

Présentation du conseil



Bernard BERTELLE **MAIRE**

Membre de toutes les commissions | Membre titulaire du Comité social territorial | Délégué au syndicat Cycle d'eau | Représentant à la SPL SLIM Territoires | Représentant à la Société anonyme d'économie mixte du bassin de Pont-à-Mousson (SEMPAM) | Représentant au CAP Entreprises Val de Lorraine | Délégué au syndicat pour l'enseignement du premier cycle | Représentant suppléant au Conseil d'administration du collège Vincent-Van-Gogh



Julien HÉZARD

3^e ADJOINT
CADRE DE VIE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE & URBANISME

Délégué au syndicat Cycle d'eau | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique



Laurent PERRIN

7^e ADJOINT
PATRIMOINE BÂTI, SERVICES TECHNIQUES & MÉMOIRE

Correspondant défense | Correspondant défense et incendie | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique



Nicolas BARTHÉLÉMY

1^{er} ADJOINT
SOLIDARITÉS, SANTÉ & POLITIQUES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Membre suppléant du Comité social territorial | Membre titulaire de la Commission d'appel d'offres | Délégué local pour le Comité national d'action sociale (CNAS) | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Laurence MEYER

4^e ADJOINT
ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Marine BARBIER

8^e ADJOINT
CULTURE & JEUNESSE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Jean-Philippe SKRZYDLEWSKI

CONSEILLER MUNICIPAL

Membre titulaire du Comité social territorial | Membre titulaire de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique



Cédric BOURZEIX

5^e ADJOINT
FINANCES

Membre titulaire de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique



Sylviane GARDELLA

2^e ADJOINT
VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE

Membre titulaire du Comité social territorial | Membre suppléant de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Audrey STOUFFLET

6^e ADJOINT
POLITIQUES PUBLIQUES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES & SPORTS

Membre suppléant de la Commission d'appel d'offres | Déléguée au syndicat pour l'enseignement du premier cycle | Représentant suppléant au Conseil d'administration du collège Vincent-Van-Gogh | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Christelle HAAKE

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre suppléant du Comité social territorial | Membre suppléant de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Finances



Hervé SCHMIDT

CONSEILLER MUNICIPAL

Membre titulaire de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique

DES DÉCISIONS

et des délégations



Sabine THEIS
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances



Davut KARAKUS
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Élodie PELISSIER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Maria GONCALVES
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Gaelle DESLOGES
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre suppléant de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances



Julie FORMALIK
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports | Membre de la Commission Technique



Anne WEBER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances



Damien TRONINA
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Finances



Jaouad OUBBIH
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre suppléant de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports | Membre de la Commission Technique



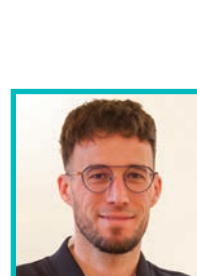
Sébastien LAINÉ
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre titulaire de la Commission d'appel d'offres | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique



Audrey JULIEN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Alexandre BRUNOIS
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Patrice BOYER
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports



Florian ZIELINSKI
CONSEILLER MUNICIPAL

Membre suppléant du Comité social territorial | Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Cadre de vie | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Technique



Marie VAXELAIRE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Membre de la Commission Vie associative, festive et culturelle | Membre de la Commission Environnement | Membre de la Commission Finances | Membre de la Commission Scolaire, Jeunesse & Sports

LE GRAND DOSSIER

UN BUDGET PLUS CONTRAINT MAIS TOUJOURS AMBITIEUX

POUR CETTE PREMIÈRE ANNÉE DU NOUVEAU MANDAT, LA MUNICIPALITÉ PRÉSENTE UN BUDGET QUI INCARNE À LA FOIS UNE RIGUEUR FINANCIÈRE ET LA VOLONTÉ D'AGIR POUR L'AVENIR.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026 (HORS GROUPE SCOLAIRE)

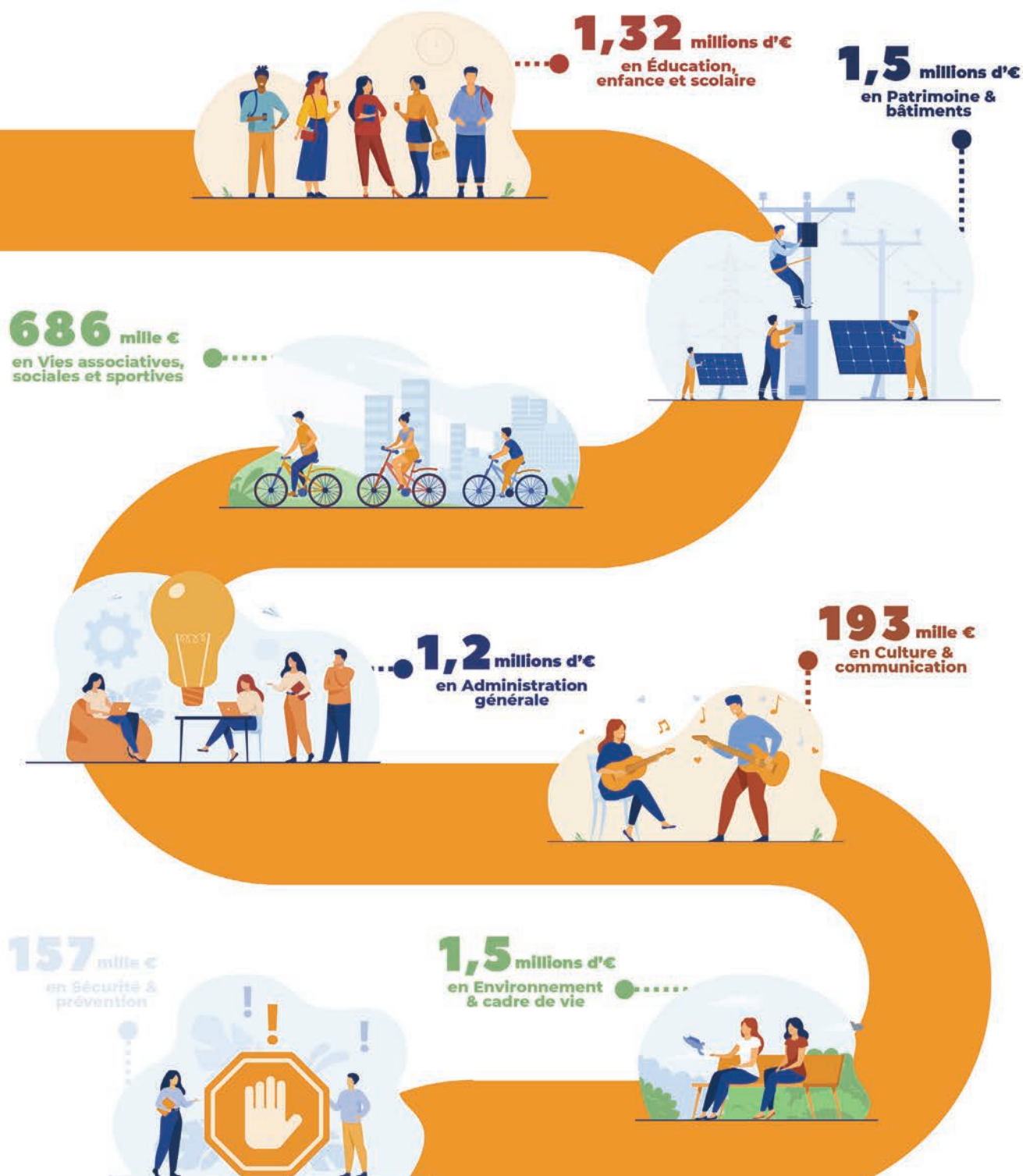
50 000,00 € : installation d'une tyrolienne au centre Michel-Bertelle
20 000,00 € : réhabilitation du sol de la salle polyvalente

50 000,00 € : diagnostic patrimonial et bâti de l'église Saint-Etienne-et-Saint-Vit

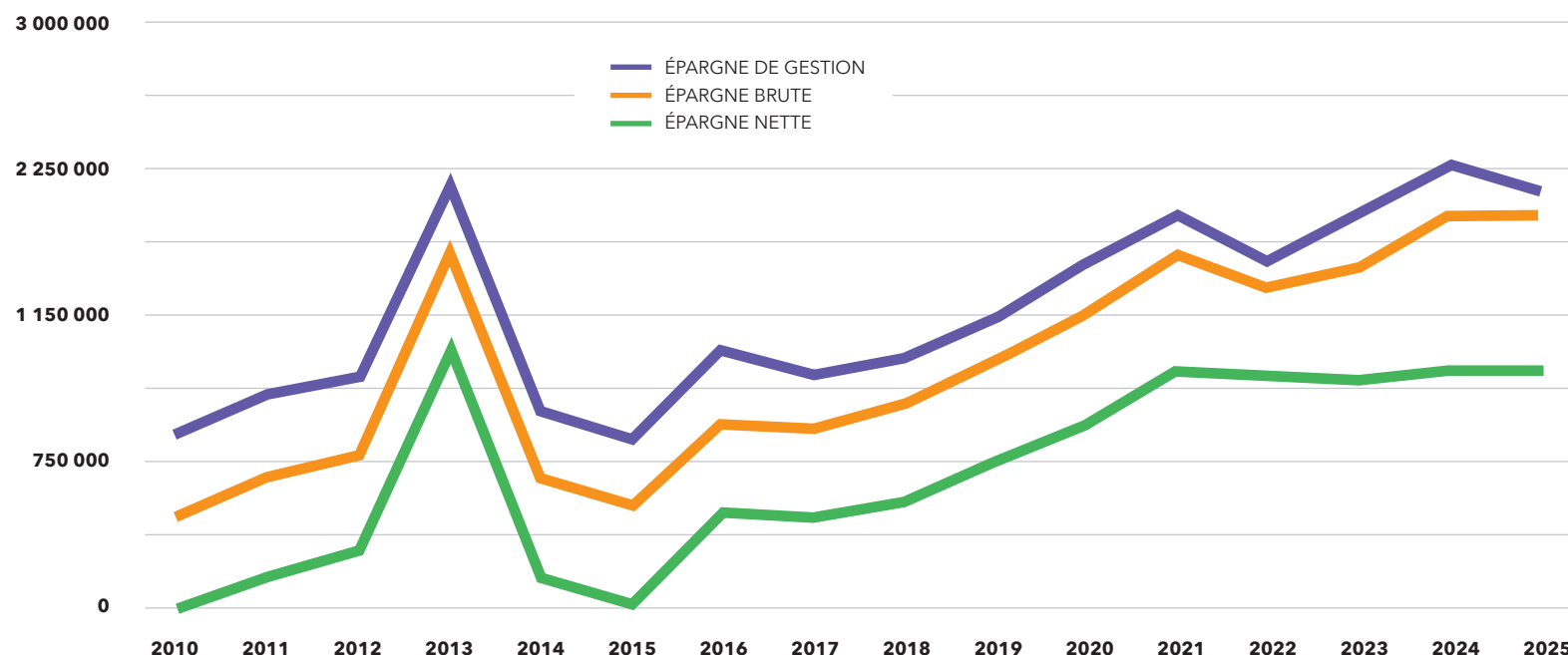
70 000,00 € : reprise des vestiaires du stade des Fonderies

1 715 000,00 € : VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

315 000,00 € : CONTRIBUTION AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE DE L'ÉTAT ET PÉREQUATION



ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ÉPARGNE



L'épargne de gestion correspond à l'autofinancement dégagé par la collectivité grâce à son activité courante. Elle se calcule donc très simplement, il suffit de soustraire les dépenses de fonctionnement aux recettes de fonctionnement.

L'épargne brute, elle, représente l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette. L'épargne nette, enfin, est l'épargne disponible après déduction du

remboursement du capital de la dette. Depuis la sortie du Covid, cette somme se stabilise autour de 1,2 millions d'euros. Ce montant, abondé par les subventions d'investissement et le FCVTA, est alloué à l'investissement et au provisionnement.

Ce graphique nous montre l'évolution positive des finances communales depuis maintenant 15 ans, avec un passage d'une épargne nette nulle ou quasi-nulle

à une valeur de plus d'un million d'euros. Cette épargne nette se stabilise depuis 2021 et la sortie de la crise du Covid et, ce, malgré l'augmentation continue de l'épargne brute, ce qui s'explique par l'alourdissement du remboursement du capital de la dette, d'environ 1 million d'euros par an. Les fluctuations observées entre ces deux courbes s'expliquent principalement par les variations des taux d'intérêt, qui influencent directement les prêts à taux variables contractés par la collectivité.

UN FONCTIONNEMENT PERFORMANT MALGRÉ LES COUPES

Avec un budget de fonctionnement réel stabilisé entre 6 et 7 millions d'euros depuis plusieurs années, la commune place ses priorités là où elles comptent le plus pour les habitants. L'environnement et le cadre de vie ainsi que le patrimoine et les bâtiments arrivent en tête des dépenses, reflétant l'engagement pour un territoire durable et bien entretenu. Viennent ensuite l'éducation, l'enfance et le scolaire, piliers de l'avenir, et l'administration générale, garante du bon fonctionnement des services.

Les dépenses relatives vies associatives, sociales et sportives, qui augmentent malgré les contraintes

budgétaires, illustrent l'attachement de la municipalité à la cohésion et à la qualité de vie, tandis que la culture et la communication et la sécurité et la prévention complètent ce panorama.

Un virement de 1 715 000 € est prévu vers la section investissement, soulignant la volonté d'allouer des ressources significatives aux projets structurants et la bonne vitalité budgétaire de notre commune. Par ailleurs, 315 000 € sont consacrés à la contribution au remboursement de la dette de l'État et à la péréquation. En attendant d'éventuels nouveaux

efforts demandés aux collectivités compte tenu du contexte actuel...

Ces choix budgétaires posent les bases des grands chantiers de 2026, avec bien entendu le groupe scolaire qui débutera sa dernière tranche avec la réhabilitation et l'extension de l'école Louis Aragon, mais aussi la réhabilitation de la salle polyvalente ou encore l'installation d'une tyrolienne au centre Michel-Bertelle, pour un cadre de vie toujours plus attractif.



CHIFFRES CLÉS

-162 604,00 €

de compensation de l'Etat du gel de la moitié des bases locatives industrielles

25,73 %

des taxes payées par les contribuables (particuliers et entreprises) qui sont destinées à la collectivité, soit 1 926 080,00 € récoltées sur 7 486 691,00 €

-1 650 218,00 €

d'effet du coefficient correcteur, soit une partie importante de la taxe foncière des Bellédoniens qui s'évaporent vers d'autres collectivités

LE GRAND DOSSIER



CÉDRIC BOURZEIX

Adjoint aux Finances depuis 2026

« Dans un contexte économique et financier contraint, la ville a adopté un budget 2026 équilibré, prudent et ambitieux, sans aucune hausse des taux d'imposition communaux. Le budget de fonctionnement reste maîtrisé en reposant sur une gestion rigoureuse des dépenses en garantissant la continuité des services publics, en maintenant les subventions aux associations et aux clubs, en maintenant la dotation au CCAS et en garantissant le cadre de vie et la démocratie participative

Pour l'avenir de Blénod, "un sou économisé est un sou gagné".
(Benjamin Franklin)

Notre budget 2026 est responsable et tourné vers l'avenir avec une volonté claire de : préserver la qualité du service public ; investir utilement pour aujourd'hui et demain ; garantir une trajectoire saine et soutenable.

Il reste nécessaire de préserver un niveau d'épargne suffisant pour avoir une capacité d'investissement suffisante tout en maîtrisant la dette et tout en ayant une capacité à la rembourser.

En 2026, il faut finaliser et réaliser nos engagements d'investissement pour le groupe scolaire et la petite enfance, les liens intergénérationnels, la cohésion sociale, la voirie, la sécurité, la transition écologique, les équipements culturels et sportifs et le patrimoine communal... »



UN TRÈS FORT RYTHME D'INVESTISSEMENTS

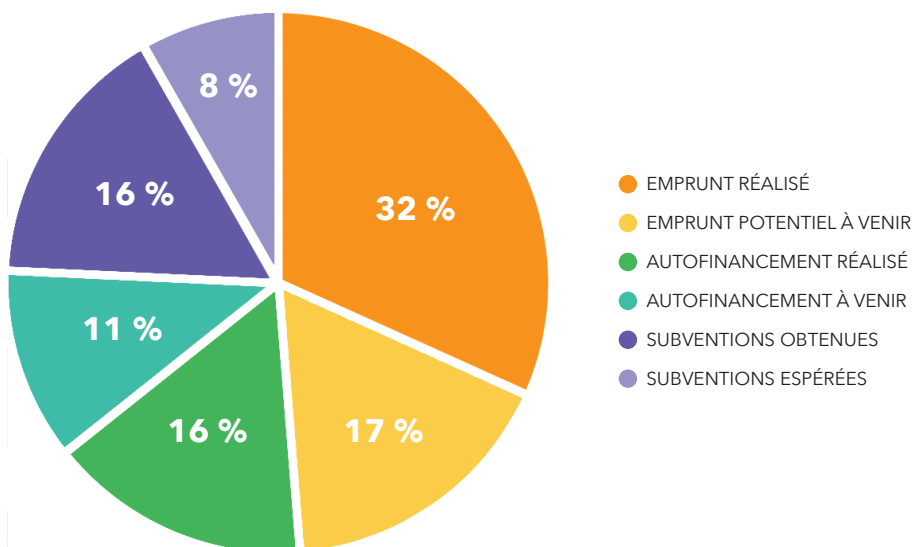
L'année 2025 a été marquée par la rénovation de la rue du Saule, achevée fin avril, et par la modernisation du groupe scolaire, un chantier phare de plus de 15 millions d'euros (travaux et maîtrise d'œuvre inclus). Alors que se finalisent les locaux périscolaires et la maternelle, et que débutent les travaux d'agrandissement de l'école Louis Aragon, 64 % du financement sont déjà sécurisés. La collectivité compte sur des subventions complémentaires (État, Région Grand-Est, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle) et son autofinancement pour boucler le budget.

Un défi persiste, celui des 2,5 millions d'euros restants à financer (soit 17 % du coût total) et qui pourraient nécessiter un emprunt. Pourtant, l'équipe municipale souhaite éviter ce recours à la dette pour préserver sa capacité d'investissement et ne pas compromettre les autres projets structurants.

Car pour ce nouveau mandat, les élus ont lancé un plan pluriannuel d'investissements ambitieux, avec près de 10 millions d'euros de travaux prévus d'ici 2033. Un programme fort de voirie, avec la rénovation de la rue du Bois-le-Prêtre et de l'avenue de la Petite Suisse, la création d'une forêt urbaine sur les friches de Saint-Gobain PAM, mais aussi la modernisation des aires de jeux, le développement des infrastructures sportives, la construction d'une résidence senior en centre-ville ou encore la renaturation du cœur de la commune.

Ces projets, pensés pour l'avenir, seront menés en concertation étroite avec les acteurs et partenaires locaux. L'objectif fixé est de construire ensemble une ville plus verte, plus solidaire et plus adaptée aux besoins de tous, en intégrant les retours et les idées de chacun dès la phase de conception tout en limitant le recours à l'emprunt afin de garder une véritable force d'autofinancement pour les années futures.

RECETTES DE FINANCEMENT DU GROUPE SCOLAIRE



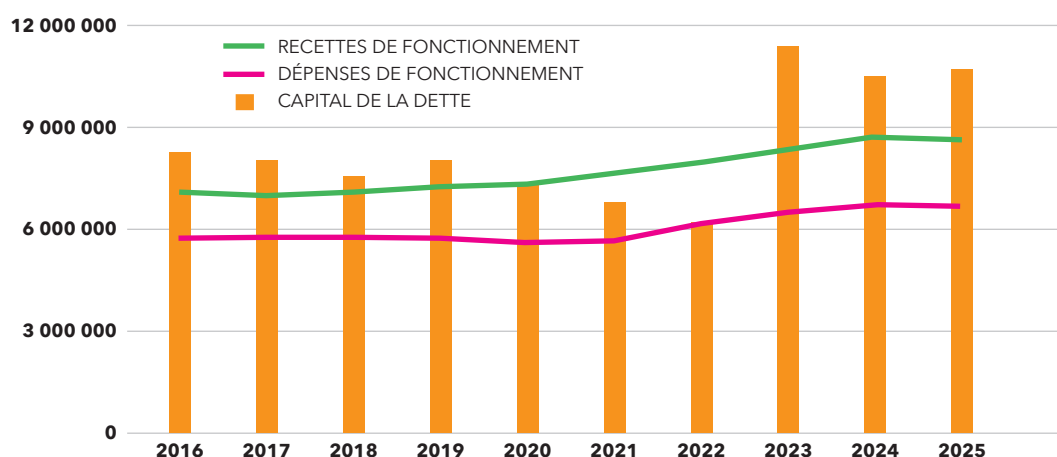
UNE DETTE IMPORTANTE MAIS SOUS CONTRÔLE

La dette reste un enjeu majeur pour les finances de la commune. Après la contraction d'un emprunt de 5 millions d'euros pour financer les travaux du groupe scolaire, le capital de la dette dépasse désormais 10 millions d'euros. Depuis le refinancement des emprunts en 2015, la collectivité a souscrit seulement 5 nouveaux prêts : deux pour des acquisitions immobilières (640 000 €), un pour la réhabilitation de la rue de la Providence (300 000 €), un autre pour la rénovation de la rue du Saule (1,2 M €), et enfin celui dédié au groupe scolaire.

Les trois prochaines années seront déterminantes : dès 2029, 3 prêts arriveront à échéance, réduisant

le remboursement annuel du capital de la dette de 400 000 €. Plus tard, en 2032-2033, 6 autres prêts seront totalement remboursés, entraînant une nouvelle baisse de 300 000 € par an.

En réservant la création de dette aux seuls projets structurants, comme la réhabilitation majeure de la voirie, la commune pourrait retrouver un niveau de capital de dette comparable à celui de 2020. Pourtant, elle aura porté à la fois le projet du groupe scolaire et un plan d'investissements de 10 millions d'euros sur ce mandat.



DES BUDGETS ANNEXES RESTREINTS

Grâce à une tarification communale inchangée depuis plus de 10 ans, le budget de l'eau dégage de légers excédents d'exploitation. Ceux-ci permettront de financer deux priorités :

- Le remplacement de la canalisation d'eau de l'impasse de la Fabrique (35 000 €) ;
- La réalisation du schéma directeur de l'eau potable, qui établira un diagnostic complet du réseau et permettra de prioriser les futurs investissements.

Ce qui a mené la dette à être divisée par deux au cours du dernier mandat et à passer sous la barre des 250 000 € en 2025. Avec la poursuite du

désendettement, l'extinction totale de la dette est envisagée dès le début des années 2030.

Enfin, au CCAS, après des années marquées par des investissements majeurs avec la réhabilitation des logements foyer Ambroise-Croizat et des modifications de fonctionnement, avec notamment l'externalisation des cuisines, l'heure est à la stabilisation. Une hausse de 20 000 € du budget de fonctionnement a été intégrée en 2026 pour faire face à l'augmentation de la charge des emprunts. Dès 2028, cette charge diminuera, offrant à la structure un budget dynamique pour renforcer son action en faveur de la cohésion sociale sur le territoire.



BERNARD BERTELLE

Maire de Blénod depuis 2014

« L'exercice budgétaire 2026 s'annonce comme une année de transition, marquée par le renouvellement des équipes municipales à la suite des élections. Malgré un contexte complexe - absence de visibilité budgétaire et suppression des dotations de l'État, les services municipaux et les nouveaux élus s'attellent activement à la préparation de projets structurants pour la collectivité. »

La situation financière reste tendue, notamment en raison du prélèvement d'un montant supérieur à 1 million d'euros sur notre budget, destiné au remboursement de la dette abyssale de l'État.

Malgré ces contraintes, nous parvenons à équilibrer notre budget, grâce à une gestion rigoureuse et anticipative menée ces dernières années.

Cette résilience est le fruit d'un travail collectif exemplaire. L'engagement sans faille des services municipaux nous permet d'aborder cette année avec confiance et détermination, malgré les défis persistants. »



RAYMOND VINCENT

Adjoint aux Finances de 2014 à 2026

« Dans un contexte de baisse des aides de l'État, un climat politique national ou international préoccupant, une gestion raisonnée du budget communal devient essentielle. »

Elle repose sur une planification précise des recettes et des dépenses, garantissant la viabilité financière de la collectivité tout en répondant aux attentes des habitantes et habitants : services, écoles, cantine scolaire, aides sociales, loisirs, voirie...

Une démarche équilibrée facilite la transparence, le contrôle des coûts et l'utilisation optimale des ressources publiques disponibles.

C'est la voie suivie par les élus de Blénod ces dernières années et je pense qu'elle sera poursuivie par la nouvelle municipalité. »

SUBVENTIONS SPORTIVES : COMPRENDRE LE RÔLE DE LA COMMISSION

À BLÉNOD, LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, FESTIVE ET CULTURELLE
CONSTITUE UN ROUAGE ESSENTIEL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE.



UN RÔLE CENTRAL

Souvent méconnue des habitants, la commission joue pourtant un rôle central dans le soutien apporté aux associations bellédoniennes. **Chaque année, elle se réunit et se charge d'examiner les demandes de subventions déposées** afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive, tout en accompagnant l'engagement des bénévoles.

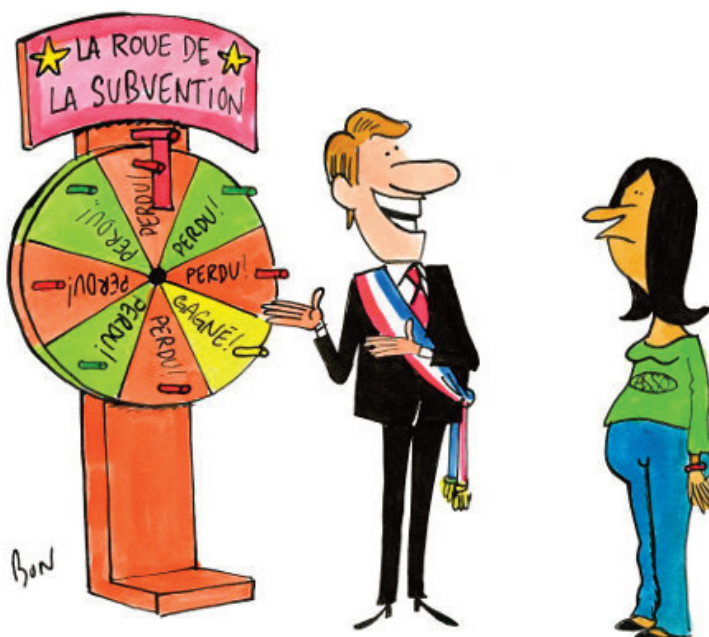


LA COMPOSITION DE LA COMMISSION

Récemment renouvelée, elle regroupe
13 élus municipaux : (cf p. 10-11)

Nicolas Barthélémy,
Sylviane Gardella,
Laurence Meyer,
Audrey Stoufflet,
Marine Barbier,
Maria Goncalves,
Patrice Boyer,
Davut Karakus,
Audrey Julien,
Julie Fornalik,
Élodie Pelissier,
Jaouad Oubbih,
Alexandre Brunois

Les services municipaux concernés, c'est-à-dire le service Événementiel et le service Sports-Associations, viennent compléter les membres cités. Un travail collaboratif où chacun apporte son expertise mais qui permet avant tout de croiser les approches politiques, techniques et administratives.



LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Pour prétendre à une subvention, chaque entité, dont le siège se situe à Blénod et quelle que soit sa forme, doit constituer un dossier comprenant des thématiques telles que le nombre d'adhérents, le bilan financier, ou bien encore les actions menées...

Chaque cas est ensuite analysé selon plusieurs critères :

- Le nombre de licenciés
- L'accessibilité à tous les publics
- Le budget de fonctionnement
- Le niveau de pratique
- Les aides déjà accordées par la municipalité
- Les projets associatifs
- La participation à la vie locale

Au-delà des chiffres, la commission cherche à évaluer l'utilité sociale de chaque club. Il ne s'agit pas uniquement de récompenser des résultats sportifs, mais bien de soutenir les acteurs impliqués dans la vie communale.

LE TEMPS D'ÉCHANGE ET DE DÉBAT

Après l'étude des dossiers, les élus entament une phase de délibération.

Ils confrontent leurs analyses, posent des questions et ajustent les montants proposés. Ce temps d'échange est indispensable afin de garantir une certaine équité entre les clubs et les associations, en tenant compte des réalités de chacune. Les décisions ne sont donc jamais automatiques, mais issues d'un véritable débat argumenté et justifié.

LE VOTE EN CONSEIL MUNICIPAL

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la commission ne prend pas la décision finale. Elle émet des propositions, qui sont ensuite soumises au conseil municipal. C'est donc lors de cette séance que les élus :

- Examinent les propositions
- Peuvent demander des précisions
- Puis procèdent au vote des subventions

Ce vote officialise les montants attribués. Une fois adoptées, les subventions sont notifiées aux associations puis versées.



À VOS AGENDAS



Mai

FÊTE FORAINE

Place du 8 mai-1945
Du 13 au 17 mai 2026



LES SAISONS DU FESTIVAL CHOEUR ACADÉMIQUE JADWIGA CZERWINSKA

Cinéma Jean-Vilar
Dimanche 17 mai 2026 à 16h
PARTICIPATION LIBRE



Juin

FÊTE DE LA FERME & DU TERROIR*

Centre Michel-Bertelle
Dimanche 7 juin 2026
de 10h à 17h
GRATUIT

*Vous êtes commerçant - artisan - producteur local, et vous souhaitez y participer ? Rendez-vous sur www.blenod.fr pour vous inscrire ou contactez evenement@blenod.fr



C'EST QUOI CETTE M...USIQUE ? PRATIQU'AM

Centre Culturel Pablo-Picasso
Vendredi 12 juin 2026 à 20h
GRATUIT



FÊTE DE LA MUSIQUE

Place du 8 mai-1945
Samedi 20 juin 2026 dès 19h
GRATUIT



Juillet

SOIRÉE ESTIVALE

Centre Michel-Bertelle
Vendredi 3 juillet 2026 dès 19h
GRATUIT

SOIRÉE DU 13 JUILLET

Centre Michel-Bertelle
Lundi 13 juillet 2026 dès 19h
GRATUIT



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789

Espace de la Paix
Mardi 14 juillet 2026 à 11h30

SOIRÉE ESTIVALE

Centre Michel-Bertelle
Vendredi 17 juillet 2026 dès 19h
GRATUIT

SOIRÉE ESTIVALE

Centre Michel-Bertelle
Vendredi 31 juillet 2026 dès 19h
GRATUIT

Août



SOIRÉE ESTIVALE

Centre Michel-Bertelle
Vendredi 14 août 2026 dès 19h
GRATUIT

SOIRÉE ESTIVALE

Centre Michel-Bertelle
Vendredi 28 août 2026 dès 19h
GRATUIT

Septembre

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Centre Michel-Bertelle
Samedi 5 septembre 2026
de 10h à 17h
GRATUIT



CONCERT TRIBUTE JEAN-JACQUES GOLDMAN

Centre Culturel Pablo-Picasso
Vendredi 25 septembre 2026
à 20h

Tarif normal = 5€
Tarif spécial pour les mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors = GRATUIT



BLÉNOD JOUE EN FAMILLE

Centre Michel-Bertelle
Dimanche 27 septembre 2026
de 10h à 17h
GRATUIT



HAIES VIVANTES, NATURE PROTÉGÉE ! Préservez la biodiversité chez vous

LES HAIES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE CADRE DE VIE AINSI QUE NOTRE BIEN-ÊTRE. ELLES ABRITENT UNE GRANDE BIODIVERSITÉ ET NOUS RENDENT DE NOMBREUX SERVICES AU QUOTIDIEN.



En période de nidification,

ÉVITEZ DE TAILLER LES HAIES DU 15 MARS AU 15 AOÛT

La taille des haies peut déranger ou détruire les nids et mettre en danger les oisillons. Une préconisation de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de l'office française de la biodiversité.

En dehors de cette période, les tailles doivent respecter la réglementation en vigueur.

Les haies, vos alliées au quotidien

SOURCES DE REVENUS



- Produire du bois
- Faire un paillage
- Est un brise-vue naturel

EAU



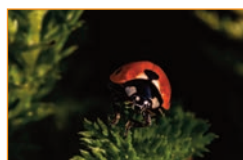
- Freiner le ruissellement
- Limiter l'érosion des sols
- Favoriser l'épuration

BIODIVERSITÉ



- Faciliter la reproduction et la nidification
- Optimiser l'alimentation
- Alimenter la faune et la flore

UN ABRI POUR LA PETITE FAUNE



Les haies servent aussi d'habitat à de nombreux insectes et petits mammifères, utiles au jardin, comme le hérisson d'Europe.

UNE SAISON DE FLORAISON

C'est aussi une période de floraison pour de nombreux arbustes : laissez-les s'exprimer pour les insectes pollinisateurs et la beauté de votre jardin !

— ON VOUS FAIT DÉCOUVRIR —

Pam'lier

AGIT POUR LES PLUS FRAGILES ICI ET AILLEURS



CRÉÉE EN 2016 À BLÉNOD, L'ASSOCIATION PAM'LIER S'INSCRIT DEPUIS PRÈS DE DIX ANS DANS LE TISSU ASSOCIATIF BELLÉDONIEN. ELLE N'A CESSÉ DE RENFORCER SON ENGAGEMENT SOLIDAIRE, EN DÉVELOPPANT DES ACTIONS À LA FOIS DANS LE BASSIN MUSSIPONTAIN ET À L'INTERNATIONAL, AVEC UN OBJECTIF CONSTANT : VENIR EN AIDE AUX PUBLICS LES PLUS FRAGILES.

➤ À l'origine de sa création, une volonté claire : agir concrètement face à la précarité et recréer du lien social. Très vite, l'association structure ses interventions autour de plusieurs axes : l'aide aux personnes en difficulté, l'accompagnement des jeunes et la mise en place d'actions solidaires à l'étranger.

Sur le terrain, PAM'LIER s'est notamment fait connaître par ses maraudes hivernales, organisées à Nancy, où les bénévoles vont à la rencontre directe des personnes sans-abri pour leur apporter vêtements,

nourriture et produits de première nécessité. Un engagement de proximité réitéré à travers d'autres collectes régulières de vêtements et de jouets, ainsi que la participation à différents événements solidaires organisés sur le bassin.

Depuis plusieurs années, PAM'Lier dépasse le cadre bellédonien en développant des actions à l'international, et en particulier au Maroc. En février 2026, une mission a été menée dans les régions de Tinghir et Errachidia. Sur place, les bénévoles ont distribué vêtements et jouets, soutenu un club de

football féminin grâce à du matériel sportif et mis en place une collecte de lunettes.

Aujourd'hui, l'association poursuit son développement. Elle entend donc renforcer ses maraudes, consolider ses projets à l'international et initier de nouvelles actions en direction de la jeunesse. Dans le même temps, elle travaille à structurer davantage son organisation et à élargir son réseau de partenaires. Comme toutes les structures associatives, PAM'LIER reste attentive à la mobilisation de nouveaux soutiens : bénévolat, dons matériels ou financiers, partenariats...

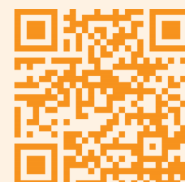


Le fonctionnement de l'association repose sur une équipe de bénévoles engagés et d'un bureau composé de six membres :

Président – Mohamed Ouaabouz
Vice-président – Jamal Ben Abbi
Trésorière – Sana Ouaabouz
Trésorière adjointe – Sarah Yao
Secrétaire – Aurélie Ben Abbi
Secrétaire adjointe – Ghislaine Bartzén



*Vous souhaitez les aider ?
Rendez-vous sur*





Fête de la ferme & du terroir

Dimanche 7 juin 2026
10h-17h - centre M. Bertelle

Exposition avicole
Marché campagnard
Animations

